



Fédération Française de Tennis de table
Comité départemental Loire Haute-Loire



ASSEMBLEE GENERALE COMITE LOIRE HAUTE LOIRE

27 octobre 2023 à 19h00 au siège du Comité

CD 42-43 présents : Didier et Martine BERTHELEMY, Évelyne COSTILHES, Gérard DEVAUX, Simon GARNIER, Bernard GOUTAGNY, Michel LAROERE, Michel NAYME, Jacques PERRIN, Emilie ROBERT, Ludovic SAGNOL

CD 42-43 assistant : Jérôme BESSET, Christian ROUBY, Toni VARNIEU ALFANO

Excusés : Christine LATIERE du CD 42-43, Jean Yves MASSON (président du CDOS 43), Thierry HEYRAUD (Directeur adjoint des Services Techniques 43), Marie Pierre VINCENT (Conseillère Communautaire 43) ...

Clubs 42-43 présents : sur 49 clubs, 8 ne sont pas représentés

Mot du Président

Vote : Le compte-rendu de l'AG du 25 novembre 2022 est approuvé à l'unanimité.

Mot du Président

Bonjour à toutes et à tous,

C'est avec grand plaisir que je vous retrouve pour cette nouvelle saison ; j'espère que la reprise sportive s'est bien déroulée pour vous tous.

Je voulais d'abord vous dire que je suis très satisfait du bilan de l'année passée car nous avons eu de très bons résultats avec 2920 licenciés, soient 570 personnes de plus que la saison précédente. Pour la saison à venir, je fais le vœu que nous dépassions le nombre de 3000 licenciés.

Grâce à votre engagement et avec l'aide du comité, j'ai bon espoir que nous atteignons cet objectif. Le bilan de la saison 2022-2023 a été excellent pour les compétitions organisées par le comité. Nous avons en effet inscrit encore plus d'équipes pour les championnats et pour la Coupe de la Loire Haute-Loire.

Le nombre de personnes engagées en critérium fédéral a également explosé, c'est vraiment positif pour la compétitivité de nos joueurs.

Je tiens à remercier les clubs pour le travail effectué en interne qui nous permet de disposer aujourd'hui de plus de Juge Arbitres et d'entraîneurs, ce qui sera bien utile si nous sommes de plus en plus nombreux.

Merci également pour votre disponibilité et votre dynamisme car nous n'avons eu aucune difficulté pour trouver des organisateurs pour les compétitions départementales. Le comité va continuer à promouvoir le tennis de table dans les deux départements. Nous maintenons les stages au Chambon pendant les vacances scolaires. Nous allons intensifier les actions de découverte du ping dans les écoles. Nous avons créé un nouveau lieu d'accueil pour le championnat jeune, à Retournac en Haute Loire, pour augmenter le nombre

de participants. Nous allons également poursuivre la participation aux intercomités. Même si c'est un sacrifice pour les finances du comité, c'est important pour développer l'esprit de compétition chez nos jeunes joueurs.

Je voulais vous rappeler que nous, les membres du comité, nous sommes là pour vous accompagner et vous aider du mieux possible dans la vie de vos clubs et dans vos projets donc pensez à nous solliciter. C'est pour cela que Jérôme a mis en place un forum de discussion avec tous les représentants des clubs donc n'hésitez pas à communiquer avec nous par ce biais et je remercie d'ailleurs les membres du comité pour leur disponibilité et leur engagement au quotidien.

Je remercie également les dirigeants et bénévoles du LNTT d'être toujours notre figure de proue du ping ligérien à travers leur équipe de PROB, je vous encourage tous à aller les supporter et à amener vos jeunes avec vous.

Je vous souhaite à tous une bonne année pongiste avec en toile de fond cet été les jeux olympiques avec peut-être des médailles françaises. Si c'est le cas, nous devons être prêts à accueillir beaucoup de nouveaux licenciés en septembre 2024 !

Jacques PERRIN présente Christian ROUBY qui est coopté au Comité Directeur. Bienvenue à lui et merci pour l'aide qu'il va apporter au Comité.

Mot du Président de la Ligue : Jean Luc GUILLOT

Rappel : l'Assemblée Générale de la Ligue est demain, soit le 28 octobre 2023 à Montrond les Bains.

Il est rappelé de ne pas prendre à la légère les demandes de certificat médical pour les joueurs : la semaine dernière un joueur est mort à la table.

Les 11 et 12 novembre 2023, à Ambérieu en Bugey, dans l'Ain, a lieu un séminaire gratuit pour les féminines. En effet, à partir de 2028, la parité sera demandée pour les responsabilités.

L'an dernier, on a constaté une augmentation de 132 féminines.

La Ligue est au service de la formation pour dirigeants, arbitres, entraîneurs....

Jacques PERRIN recevra une médaille d'or de la Jeunesse et du Sport le 30 novembre 2023.



Bonsoir à tous,

FONCTIONNEMENT SAISON 2022-2023 :

La saison 2022-2023 a vu la suppression des acomptes, les 3 acomptes ont été supprimés pour être remplacés par 3 factures, je pense que pour tous les clubs cela a simplifié la comptabilité.

Bien que la ligue continue de nous demander des acomptes, et que cela nous oblige de décaisser de l'argent que nous n'avons pas touché, nous reconduirons le paiement sur facture.

Les clubs paient relativement rapidement leur facture.

Nous avons eu un petit souci avec notre comptable qui ne souhaite pas prolonger ses fonctions au sein du comité. Nous sommes à la recherche d'une solution, pour le remplacer, ce qui j'espère, nous permettra d'avoir une meilleure lisibilité de notre comptabilité.

A propos de la comptabilité, je remercie vivement BERNARD CHAPELON qui par son expertise comptable a permis que nous vous présentions, à temps, un compte de résultats en bonne et due forme.

BILAN :

Comme vous pouvez le constater le résultat de la saison 2022-2023 présente un déficit relativement important de 12489,21€.

Je ne vais pas prendre en détail tous les chiffres du compte de résultats que vous avez pu trouver sur le site du comité, mais seulement quelques chiffres significatifs pour expliquer ce déficit.

Tout d'abord, dans le poste charges de personnel vous pouvez constater que celui-ci représente près de la moitié du budget soit 92553,91€, en ligne avec celui de la saison 2021-2022(92473,05€)

Pour le compte 'Gestion courante' qui correspond en gros à tout ce qui concerne les licences et les inscriptions que l'on encaisse et que l'on reverse à la ligue ou à la fédération, le résultat est légèrement supérieur par rapport à la saison 2021/2022 (62858€ contre 61500€) du fait de l'augmentation du nombre de licenciés et des participations importantes aux compétitions.

De l'autre côté de la balance, au niveau des produits, tous les comptes sont pratiquement aux niveaux de ceux de la saison précédente.

En revanche, nous n'avons pas touché les subventions liées au COVID (de la saison 2021-2022) de la part du département et de L'ARS (-14000€). Ce qui nous plombe le résultat.

Nous aurions pu anticiper cette diminution de subventions en augmentant le prix de nos différents produits. Cela a été une volonté du comité directeur de ne pas y avoir recours.

Quelques autres explications qui peuvent expliquer ce déficit :



- Dans le cadre de l'opération ' Le Ping c'est la classe ' nous avons prévu de revendre les tables servant à cette opération mais aucune table n'a été vendue à ce jour (-5000€).

- Défaillance de paiement du club de Roche la Molière qui refuse de payer son dû, prétextant qu'il n'était pas à l'origine de sa réaffiliation(-440€).

- Participation aux intercomités à la Roche sur Foron (-4000€).

BUDGET PREVISIONNEL :

Nous avons établi un budget prévisionnel à l'équilibre à 218025€.

Pour cela, nous avons décidé une augmentation :

-du prix des licences de 2€

-du prix de l'inscription des équipes départementales de 10€.

-du prix des engagements aux différentes compétitions.

Tous les prix sont notifiés sur le site du comité.

Je suis à votre disposition (ainsi que Bernard Chapelon) pour répondre à vos questions

Bonne saison à tous.

Michel NAYME



Bilan

Actif	N			N-1
	Brut	Amortissements	Net	Net
Actif Immobilisé				
Immobilisation Incorporelle			0.00 €	0.00 €
Immobilisation Corporelle				
- Terrain	0.00 €		0.00 €	0.00 €
- Construction	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
- Matériel	19 583.34 €	11 848.99 €	7 734.35 €	8 884.13 €
Autres Immobilisations Financières				
- Participation			0.00 €	0.00 €
- Titres			0.00 €	0.00 €
- Prêts			0.00 €	0.00 €
- Cautions			0.00 €	0.00 €
Total 1			7 734.35 €	8 884.13 €
Actif Circulant				
Créances			21 635.45 €	15 320.65 €
Disponibilité Trésorerie			104 473.95 €	117 232.92 €
- PART SOCIALE			52 012.48 €	50 970.48 €
- CAISSE			0.00 €	0.00 €
- COMPTE LIVRET CM			33 000.00 €	40 000.00 €
- COMPTE COURANT CM			19 461.47 €	26 262.44 €
Charges Constatées d'Avance			1 870.00 €	0.00 €
Total 2			127 979.40 €	132 553.57 €
Total général			135 713.75 €	141 437.70 €



Passif	N	N-1
Fonds Propres		
Fonds Propres Sans Droit de Reprise	0.00 €	0.00 €
Fonds Propres Avec Droits de Reprise	0.00 €	0.00 €
Réserves	0.00 €	0.00 €
Report à nouveau	59 984.40 €	60 421.08 €
Excédent ou Déficit	-12 489.21 €	-436.68 €
<i>Situation Nette</i>	<i>47 495.19 €</i>	<i>59 984.40 €</i>
Subvention d'Investissement	0.00 €	0.00 €
Total 1	47 495.19 €	59 984.40 €
Fonds Reportés	0.00 €	0.00 €
Total 2	0.00 €	0.00 €
Provisions	0.00 €	0.00 €
Total 3	0.00 €	0.00 €
Dettes		
Emprunts auprès d'établissements	0.00 €	0.00 €
Emprunts et Dettes Financières Diverses	0.00 €	0.00 €
Dettes Fournisseurs	13 044.20 €	13 316.77 €
Dettes Fiscales et Sociales	69 361.59 €	62 323.76 €
Dettes Immobilisations	5 812.76 €	5 812.76 €
Autres Dettes	0.00 €	0.00 €
Produit Constatés d'Avance	0.00 €	0.00 €
Total 4	88 218.55 €	81 453.29 €
Total général	135 713.74 €	141 437.69 €



Compte de Résultat : Version Cerfa

Début
01/07/2022

Fin
30/06/2023

Charges	Montants	Produits	Montants
60-Achat	4 157.24 €	70-Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	8 059.60 €
Achats d'études et de prestations de services	0.00 €	Prestation de services	6 609.60 €
Achats non stockés de matières et de fournitures	0.00 €	Vente de marchandises	0.00 €
Fournitures non stockables (eau, énergie)	302.94 €	Produits des activités annexes	1 450.00 €
Fourniture d'entretien et de petit équipement	3 854.30 €		
Autres fournitures	0.00 €		
61 - Services extérieurs	4 658.24 €	74- Subventions d'exploitation	28 416.00 €
Sous traitance générale	0.00 €	Etat (ANS, ARS, ...)	6 750.00 €
Locations	4 302.31 €		
Entretien et réparation	142.04 €	Région(s)	0.00 €
Assurance	213.89 €		
Documentation	0.00 €		
Divers	0.00 €	Département(s)	21 666.00 €
62 - Autres services extérieurs	14 833.28 €		
Rémunérations intermédiaires et honoraires	4 791.80 €	Commune(s)	0.00 €
Publicité, publication	3 198.74 €	subvention communauté de communes et agglomération	0.00 €
Déplacements, missions	5 409.86 €		
Frais postaux et de télécommunications	1 359.83 €	Organismes sociaux (à détailler)	0.00 €
Services bancaires, autres	73.05 €		



Charges	Montants	Produits	Montants
63 - Impôts et taxes	0.00 €	Fédération	0.00 €
Impôts et taxes sur rémunération	0.00 €	Fonds européens	0.00 €
Autres impôts et taxes	0.00 €	ASP	0.00 €
64- Charges de personnel	92 553.91 €	Autres recettes (précisez)	0.00 €
Rémunération des personnels	58 087.15 €		
Charges sociales	33 649.18 €	75 - Autres produits de gestion courante	150 764.90 €
Autres charges de personnel	817.58 €	Dont cotisations	0.00 €
65- Autres charges de gestion courante	87 906.23 €	76 - Produits financiers	1 649.59 €
66- Charges financières	0.00 €	77 - Produits exceptionnels	9 000.00 €
67- Charges exceptionnelles	0.00 €	78 - Reprises sur amortissements et provisions	0.00 €
68- Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement)	6 802.28 €	79 - Transfert de charges	531.88 €
TOTAL DES CHARGES	210 911.18 €	TOTAL DES PRODUITS	198 421.97 €
86- Emplois des contributions volontaires en nature	0.00 €	87 - Contributions volontaires en nature	0.00 €
Secours en nature	0.00 €	Dons en nature	0.00 €
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	0.00 €	Prestations en nature	0.00 €
Personnel bénévole	0.00 €	Bénévolat	0.00 €
TOTAL DES CHARGES	210 911.18 €	TOTAL DES PRODUITS	198 421.97 €

Résultat : -12 489.21 €



Vérificateur des comptes

Pour la période du 01 juillet 2022 au 30 juin 2023

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Membres du Comité Directeur,
Mesdames et Messieurs les Présidents de Club

En exécution de la mission qui m'a été confiée par l'Assemblée générale, je soussigné, Bernard CHAPELON, agissant en qualité de commissaire vérificateur aux comptes, certifie avoir procédé le 21 septembre 2023 à la vérification de la comptabilité du Comité Loire Haute-Loire de Tennis de Table, en présence de Mr Michel NAYME (Trésorier) et de Lucas FERRET (comptable du trésorier).

Je vous présente mon rapport sur les comptes annuels au 30 juin 2023 :

- le contrôle des comptes annuels a mis en évidence une comptabilité en partie double tenue à jour avec supports informatiques.
- Les pièces justificatives consécutives à ma demande m'ont été présentées.
- Les écritures de banque et les rapprochements bancaires sont en ordre et ne laissent apparaître aucune anomalie.
- Après vérification je peux vous confirmer que l'ensemble des écritures comptables ont été réalisées et que les dotations aux amortissements et provisions sont correctes.
- Le résultat financier est de - 12489,21 € pour un total du compte de résultat de 210911,18 €, un exercice déficitaire. L'explication est que le Comité départemental a continué à accompagner l'ensemble des clubs en proposant plus de services sans augmenter ses tarifs pour un coût d'environ 8000 €. Se rajoute l'achat de tables extérieures pour les opérations le « Ping c'est la classe » pour 4000 € le reste est un impayé d'un club affilié et disparu créance irrécouvrable.

A mon avis les bilans au 30 juin 2023 du Comité Loire Haute-Loire de Tennis de Table tels qu'ils vous ont été présentés, donnent une image sincère et régulière des comptes. Les provisions pour charges et congés payés ont été régulièrement constituées et sont connues du Trésorier et du Président.

Ces comptes peuvent recevoir votre approbation.

Fait à St. Etienne le 21 septembre 2023



Bernard CHAPELON -

Vote des comptes : ils sont approuvés à l'unanimité.



Vote du budget prévisionnel : le budget est adopté à l'unanimité.

Budget prévisionnel					
Charges	Montants réalisés	Montants budgétés	Produits	Montants réalisés	Montants budgétés
60 - Achat	4 157 €	3 300 €	70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	8 060 €	12 500 €
Achats d'études et de prestations de services	0 €	0 €	Prestation de services	6 610 €	7 000 €
Achats non stockés de matières et de fournitures	0 €	0 €	Vente de marchandises	0 €	4 000 €
Fournitures non stockables (eau, énergie)	303 €	300 €	Produits des activités annexes	1 450 €	1 500 €
Fourniture d'entretien et de petit équipement	3 854 €	3 000 €			
Autres fournitures	0 €	0 €			
61 - Services extérieurs	4 658 €	4 950 €	74 - Subventions d'exploitation	28 416 €	28 350 €
Sous traitance générale	0 €	0 €	Etat (ANS, ARS, ...)	6 750 €	6 750 €
Locations	4 302 €	4 500 €			
Entretien et réparation	142 €	200 €	Région(s)	0 €	0 €
Assurance	214 €	250 €			
Documentation	0 €	0 €			
Divers	0 €	0 €	Département(s)	21 666 €	21 600 €
62 - Autres services extérieurs	14 833 €	14 875 €			
Rémunérations intermédiaires et honoraires	4 792 €	4 800 €	Commune(s)	0 €	0 €
Publicité, publication	3 199 €	3 200 €	subvention communauté de communes et agglomérations	0 €	0 €
Déplacements, missions	5 410 €	5 400 €			
Frais postaux et de télécommunications	1 360 €	1 400 €	Organismes sociaux (à détailler)	0 €	0 €
Services bancaires, autres	73 €	75 €			
63 - Impôts et taxes	0 €	0 €	Fédération	0 €	0 €



Charges	Montants réalisés	Montants budgétés	Produits	Montants réalisés	Montants budgétés
Impôts et taxes sur rémunération	0 €	0 €	Fonds européens	0 €	0 €
Autres impôts et taxes	0 €	0 €	ASP	0 €	0 €
64 - Charges de personnel	92 554 €	98 100 €			
Rémunération des personnels	58 087 €	62 000 €	Autres recettes (précisez)	0 €	0 €
Charges sociales	33 649 €	35 300 €	75 - Autres produits de gestion courante	150 765 €	175 525 €
Autres charges de personnel	818 €	800 €	Dont cotisations	0 €	0 €
65 - Autres charges de gestion courante	87 906 €	90 000 €	76 - Produits financiers	1 650 €	1 650 €
66 - Charges financières	0 €	0 €	77 - Produits exceptionnels	9 000 €	0 €
67 - Charges exceptionnelles	0 €	0 €	78 - Reprises sur amortissements et provisions	0 €	0 €
68 - Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement)	6 802 €	6 800 €	79 - Transfert de charges	532 €	0 €
TOTAL DES CHARGES	210 911 €	218 025 €	TOTAL DES PRODUITS	198 422 €	218 025 €
86 - Emplois des contributions volontaires en nature	0 €	0 €	87 - Contributions volontaires en nature	0 €	0 €
Secours en nature	0 €	0 €	Dons en nature	0 €	0 €
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	0 €	0 €	Prestations en nature	0 €	0 €
Personnel bénévole	0 €	0 €	Bénévolat	0 €	0 €
TOTAL DES CHARGES	210 911 €	218 025 €	TOTAL DES PRODUITS	198 422 €	218 025 €

Résultat réalisé = -12 489 €
Résultat budgété = 0 €



Championnat par équipes

A retrouver dans le Palmarès sur <https://www.comitett4243.fr/les-palmares/>

Cette année, création de poules supplémentaires en D3 et D4.

Jacques rappelle de ne pas prendre de risque quand les routes sont glissantes. Les équipes concernées peuvent lui téléphoner pour voir comment reporter les matchs.

Critérium Fédéral

A retrouver dans le Palmarès <https://www.comitett4243.fr/les-palmares/> : résultats et photos...

Cette année, pour la 2^{ème} fois, il a lieu à Montrond les Bains. Compte-tenu du succès des inscriptions, cette saison les Seniors D1 et D2 jouent le samedi après-midi. Toutes les autres divisions jouent le dimanche.

Pour les Seniors, création de 5 divisions.

Championnat Jeunes

A retrouver dans le Palmarès <https://www.comitett4243.fr/les-palmares/> : photos et résultats...

Pour cette saison, création d'un nouveau pôle à Retournac.

Arbitrage

A retrouver dans le Palmarès <https://www.comitett4243.fr/les-palmares/>

Emilie demande qu'on s'assure que dans les clubs les documents nécessaires à l'arbitrage soient présents (règlements...)

Même au niveau départemental, le règlement doit être respecté.

Emilie remercie les clubs et les municipalités qui accueillent les sessions de formation.

Elle remercie aussi Toni, qui se prépare à devenir arbitre national, pour sa motivation et pour son soutien.

Elle remercie aussi Evelyne qui l'aide beaucoup.



Mot de la secrétaire

Au cours de la saison 2022-23, plusieurs pongistes bien connus nous ont quittés. Le souvenir de ce que nous avons vécu avec eux restera gravé dans nos mémoires.

Afin de faire connaître notre sport, des initiatives ont encore été prises en proposant des séances d'entraînements gratuites, comme à Montrond, La Fouillouse....

Le club de Feurs Civens a accueilli la 1ère étape du Ping Tour en juin dernier. C'est une autre façon de rendre visible le Tennis de Table.

Au moment des vacances scolaires, le Comité continue à proposer des stages pour tous : jeunes et adultes désirant se perfectionner. Ils sont encadrés par des entraîneurs diplômés.

Pour la 2ème année, le Réveil Chambonnaire a accueilli une journée du Championnat Handisport. C'est une grosse organisation, mais cela permet de découvrir le Tennis de Table sous un autre angle.

Charlélie Arnaud membre du club de Montrond est tétraplégique, mais cela ne l'empêche pas d'évoluer en Nationale 2 Sud. Il participe aussi à de nombreuses compétitions nationales et internationales.

Pour la 2ème année consécutive, le Comité a proposé un Tournoi National féminin. Cette année c'était en lien avec le club de La Fouillouse. Le nombre de féminines a augmenté par rapport à l'an dernier. Il s'est déroulé dans une très bonne ambiance, et les participantes étaient très heureuses et nous ont donné rendez-vous pour l'année prochaine.

N'oublions pas de féliciter Martine Pontille, de Loire Nord, pour ses performances : avec Colette Le Cornec, elles perdent en Championnat de France en quart de finale. Mais elles sont championnes d'Europe en double. En simple, en Championnat d'Europe, Martine perd en quart de finale.

L'équipe de Pro B du LNTT à Roanne, a fini 5ème de sa poule. Nous les félicitons et leur souhaitons une bonne saison 2023-24. Pour les supporter, il est possible de se rendre à Roanne lorsqu'ils jouent à domicile.

Nous terminerons en remerciant les salariés du Comité, Jérôme et Christine, qui sont toujours disponibles et prêts à nous prodiguer des conseils. Ils contribuent au développement de notre sport à travers leurs différentes actions. L'an dernier, Marlon était employé Civique. Il a pu aider aux tâches administratives, à l'intervention dans les écoles... Pour cette saison, nous regrettons qu'aucun jeune ne se soit présenté pour ce poste.

Martine BERTHELEMY



Mot du Président du CDOS (Comité Olympique) : Jacques MOULARD

Le CDOS est au service de la formation pour les bénévoles.

Les actions en direction du sport santé sont à continuer, le CDOS est prêt à nous épauler.

La Fête du Sport est une aide pour se préparer à Paris 2024.

Différentes compétitions

Les photos et résultats sont dans le Palmarès <https://www.comitett4243.fr/les-palmares/> .

Coupe de la Loire : elle a eu lieu à St Galmier le 6 novembre 2022.

Finales par classement : a eu lieu le 19 février 2023 à Unieux.

Tournoi vétérans : a eu lieu le samedi 1 octobre 2022 à St Chamond.

Championnat Loire Haute Loire : les 7 et 8 janvier 2023 au Chambon Feugerolles.

Tournoi National Féminin : le samedi 10 juin 2023 à La Fouillouse.

Mérites

Bonjour à tous, je suis Gérard DEVAUX, et pour le Comité je suis référent des divers mérites.

En effet, divers organismes : Comité, Ligue, Fédération ou autre..., tiennent à remercier des bénévoles, ou des joueurs, en leur remettant un mérite.

Au cours de la saison dernière, j'ai transféré à tous les Présidents et Correspondants tous les dossiers de demandes de mérite ou autre distinction que j'ai reçu. Malheureusement je n'ai pas reçu de réponse.

Je continuerai à vous transférer les messages des divers organismes. N'hésitez pas à regarder si dans votre club quelqu'un peut être concerné.

Alors si pour les saisons à venir vous avez dans votre club, un joueur, un bénévole, ou toute autre personne à distinguer, merci de me transmettre cette demande et j'essayerai dans la mesure du possible de transmettre votre demande.



A retrouver dans le Palmarès sur <https://www.comitett4243.fr/les-palmares/>

Questions diverses

Pour le lieu de l'Assemblée Générale de l'an prochain, les clubs peuvent présenter leur candidature.

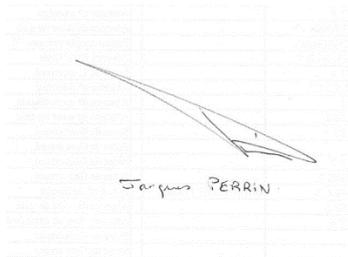
Le Comité remet des mérites exceptionnels à :

- Martine PONTILLE pour sa participation aux différentes compétitions nationales, et européennes. En juillet 2024, avec Colette Le Cornec, elles pensent participer au championnat du monde, qui aura lieu à Rome.
- Challenges des clubs : LNTT.
- Challenges des STATS : Réveil Chambonnaire.

FIN DE L'ASSEMBLEE GENERALE. Bonne saison à tous.

Jacques PERRIN

Président



Jacques PERRIN

